



PAROISSE NOTRE DAME DE LA CLARTE DIEU

6 rue de Rome – 37370 NEUVY LE ROI

Tel : 02 47 24 81 93

Adresse électronique : paroissendcd37@gmail.com

Beaumont-la-Ronce, Bueil en Touraine, Cerelles, Charentilly, Chemillé/Dême, Epeigné/Dême, Louestault, Marray, Neuillé Pont Pierre, Neuvy-le-Roi, Rouziers, St Antoine-du-Rocher, St Aubin-le-Dépeint, St Christophe/Nais, St Paterne Racan, Semblançay, Sonzay, Villebourg.

RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 2024

DES SACRISTINES ET SACRISTAINS

La réunion s'est tenue à la maison paroissiale : 15 cochers étaient représentés (les non représentés et excusés : Bueil en Touraine et Villebourg)

Cette réunion avait pour but de rencontrer les sacristains et sacristines des 18 clochers de la paroisse et d'échanger avec eux afin de mieux connaître leurs difficultés et leurs attentes.

Etaient présents :

Le père Juhan Mackosso,

Les membres de l'EAP (également faisant partie des équipes de sacristines) : Odile Pillault, Élisabeth Naverre, Marie-Christine de Saint Salvy et René-Claude Réthoré

Les sacristains et les sacristines de Beaumont-la Ronce, Cerelles, Charentilly, Chemillé sur Dême, Épeigné sur Dême, Louestault, Marray, Neuillé Pont Pierre, Neuvy le Roi, Rouziers, Sonzay, St Antoine du Rocher, St Aubin, St Christophe et St Paterne.

23 personnes étaient présentes : 21 sacristines et 2 sacristains...

À l'ouverture de la séance, le père Juhan a demandé à chacun(chacune) de se présenter.

Après ce tour de table :

- Andrée Champion nous a présenté Anne DEBAL qui viendra renforcer l'équipe de sacristines de Beaumont la Ronce composée de Cécile et Andrée.

Chaque participant a fait part des problèmes rencontrés dans leur mission :

Madame De Gavelle sacristine de Marray n'a pas la clé de la sacristie. De plus elle est seule à tenir la sacristie, Anne la nouvelle sacristine de Beaumont est volontaire pour l'aider

Des problèmes concernant l'ouverture des églises ont été soulevés par plusieurs participants à la réunion.

Ouverture des églises :

1 - quelle attitude adopter pour l'ouverture des églises lors de mariage, de baptême, de concert ou pour une simple visite.

Le père Juhan a été ferme dans sa réponse, seul le sacristain ou la sacristine est autorisé(e) à ouvrir l'église. Il est formellement interdit de donner la clé de l'église à une personne autre.

Il sensibilisera les mairies à ce sujet.

En cas de travaux dans l'église, c'est de la responsabilité de la mairie, c'est elle qui doit ouvrir l'église pour les intervenants.

2- Actuellement 8 églises sur la Paroisse sont ouvertes soit le weekend, soit certains jours de la semaine, soit tous les jours.

Le père Juhan étudie la possibilité d'ouvrir l'église de Neuillé Pont Pierre. Il souhaite une permanence pendant l'ouverture (2 personnes ou moins)

3-Fleurissement des églises pour les mariages, les baptêmes ou autres manifestations:

Il faut s'assurer que les fleurs et décorations seront enlevées après la cérémonie par ceux ou celles qui les ont installées.

Concerts et expositions dans les églises.

Les organisateurs doivent faire la demande d'autorisation au curé de la paroisse et au Diocèse.

Il est interdit de déposer quoi que ce soit sur l'autel et de le déplacer

Pour les chants de Noël organisés par les paroissiens sans l'intervention de personne extérieure à la paroisse, il faut demander l'accord au curé de la paroisse.

Célébrations des mariages et des baptêmes dans les clochers.

Lors de célébration de baptêmes ou de mariage, Le père Juhan souhaite que les sacristines, (sacristains) soient présents pour accueillir les familles, il souhaite également que les paroissiens du clocher viennent assister à ces célébrations

Le manuel du sacristain

Un petit manuel et un guide pratique ont été remis à tous les participants à la réunion. C'est une aide dans l'accomplissement de leur mission

Cierge pascal

Il a été demandé aux sacristines (sacristains) de mesurer la perche du support du cierge (hauteur et circonférence de la partie la plus large). Ces mesures doivent parvenir à la maison paroissiale pour en vue de remplacer les cierges qui ne sont pas en bon état dans les églises de la paroisse.

François Leboucq recherche une rampe d'accès à installer dans l'église de St Aubin, pour des PMR

Formation des sacristines/sacristains

Les sacristines/sacristains sont conviés à la Formation sur le "service de la sacristie" mardi 19 novembre à la Maison diocésaine, de 20h à 21h30.

Conservation des objets de cultes et des anciens habits sacerdotaux

La conservation des objets de cultes et des anciens habits sacerdotaux a été aussi évoqués. Ce dernier sujet fera l'objet d'une visite particulière dans chaque clocher.

Une prochaine réunion sera programmée ultérieurement

9 novembre 2024